



CAESTRE/KAESTER

OCTOBRE 2022

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : caestre.en.flandre@nordnet.fr

Téléphone: 03 28 40 15 74

Télécopie : 03 28 42 14 72



Région
Hauts-de-France



CCAS





Chers Caestriotes et Caestriotes,

La fin d'année, l'hiver, les prochaines fêtes approchent à grands pas. Nous ne pouvons pas nous y préparer aussi sereinement que nous l'aurions souhaité et cette année, pour des raisons de coûts d'énergie il nous faut envisager les préparatifs sous le signe "consommation raisonnable et raisonnée".

La municipalité est également directement concernée et les élus en ont pleinement conscience. Depuis le début de notre mandat nous nous efforçons de gérer avec bon sens et sans gaspillage. Ceci dans le but de maintenir le confort dans nos écoles, permettre aux associations de continuer leurs activités, faire les travaux d'amélioration et de sécurité,...

Dans le contexte actuel, j'ai rappelé aux différents utilisateurs des salles communales qu'il est indispensable d'avoir une attitude responsable en ce qui concerne les consommations

des énergies (éclairage, chauffage) et de respecter les consignes de tri pour l'évacuation des déchets. Le non respect de ces règles de base entraînant une surcharge financière pour l'ensemble des habitants. N'oubliez jamais que si ce qui est gratuit n'a aucune valeur pour celui qui ne paie pas, il y a toujours quelqu'un qui paie !

Concernant l'éclairage public, nous avons réduit notre consommation électrique grâce à la mise aux normes d'une partie du réseau subventionnée par le SIECF et la réduction des plages horaires d'éclairage. Nous ferons un effort supplémentaire en période de fête en renouant avec les dates traditionnelles pour les illuminations, à savoir de la Saint Nicolas à l'Epiphanie (6/12 au 06/01). Par ailleurs, des élus se sont proposés pour prendre en charge la décoration du parvis de la mairie. Ils seront aidés par les locataires de la résidence Les Tilleuls pour la création d'une décoration inédite, écologique et économique. Le projet m'a été présenté, j'ai bien aimé, je suis persuadé que vous apprécierez également.

Quelques mots maintenant sur le prochain recensement à Caestre. Tous les 5 ans la population est recensée afin de connaître les besoins du village en matière d'écoles, d'infrastructures, de finances et autres services. **Répondre au questionnaire du recensement est une démarche obligatoire qui n'est pas nominative.** Les agents recenseurs passeront du 19 janvier au 18 février 2023 pour vous déposer le dossier. Des identifiants vous seront également donnés afin de répondre en ligne si vous le souhaitez, un moyen sécurisé et rapide pour remplir cette obligation.

Et, à plus court terme, je vous informe que la collecte pour la banque alimentaire aura lieu les 25, 26 et 27 novembre prochains. Je remercie les bénévoles qui se joindront à l'équipe municipale pour cette opération. Sachez que la banque alimentaire représente une véritable aide pour les Caestriotes qui rencontrent des difficultés.

Bonne lecture

Jean-Luc Schricke
Maire de Caestre

15 décembre 2022

Distribution des colis de Noël



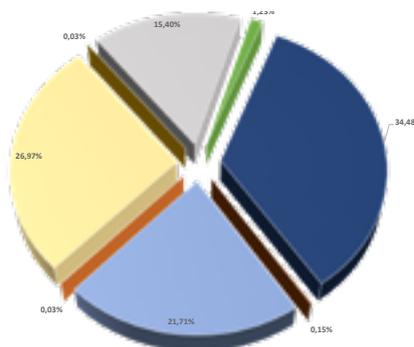
Toutes les personnes qui ont réservé leur colis de Noël sont invités à venir le retirer à la salle des fêtes le jeudi 15 décembre à partir de 15 heures.

Dorothee VENNIN et les membres de sa commission vous proposeront une petite pause conviviale autour d'un café / pâtisserie.

RESULTATS FINANCIERS 2022

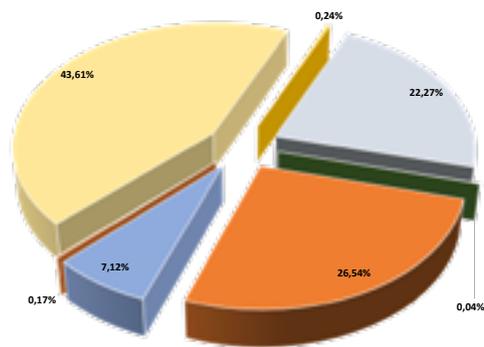
Fonctionnement 2022

Dépenses de fonctionnement 2022: 1 848 430,48 €



- Charges à caractère général :401 227,10 €
- Charges exceptionnelles :600,00 €
- Charges de personnel :498 600,00 €
- Atténuation de produits :500,00 €
- Autres charges de gestion courante : 284 611,00 €
- Charges financières :22 800,00 €
- Prévision pour investissement :637 292,38 €
- Opération d'ordre :2 800,00 €

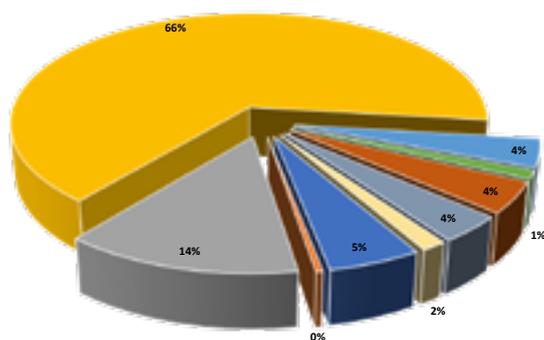
Recettes de fonctionnement 2021: 1 848 430,48 €



- Produits des services :131 672,00 €
- Atténuation des charges :3 200,00 €
- Impôts et taxes :806 149,00 €
- Autres produits de gestion courante : ..4 500,00 €
- Dotation et subvention de l'état :411 623,00 €
- Produits exceptionnels :750,00 €
- Report N-1 :490 536,48 €

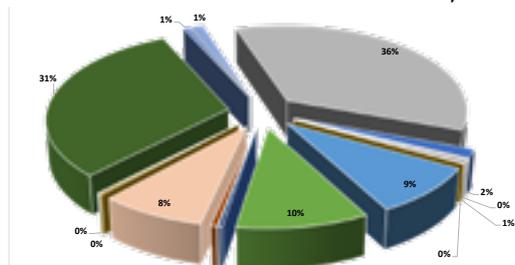
Investissement 2022

Dépenses d'investissement 2022: 1 798 522,90 €



- Financières95 700,00 €
- Salle des fêtes - Cantine7 300,00 €
- Divers242 749,00 €
- Eglise1 185 959,00 €
- Eclairage public.....71 900,00 €
- Salle des sports.....21 260,00 €
- Aménagement trottoirs-voirie.....79 354,90 €
- Salle polyvalente168 300,00 €
- Zone loisirs famille.....26 000,00 €

Recettes d'investissement 2022: 1 798 522,90 €



- FCTVA29 844,00 €
- Opération d'ordre2 800,00 €
- Taxe d'aménagement10 000,00 €
- Caution2 000,00 €
- DETR163 586,29 €
- Conseil départemental187 471,00 €
- Subvention ASRDA6 000,00 €
- Subvention DSIL8 856,00 €
- Fondation du patrimoine150 000,00 €
- Souscription publique5 000,00 €
- Participation travaux2 100,00 €
- Emprunts560 000,00 €
- Subvention C.Régional (vidéo protection)10 000 €
- Excédent d'investissement 202123 573,23 €
- Prélèvement du fonctionnement 2022637 292,38 €

VIDEOPROTECTION



Pour une mise en service début 2023.

La commune va profiter des subventions allouées pour s'équiper de caméras de surveillance au sein du village. Nous ne connaissons pas une grande délinquance dans notre commune mais quelques dégradations, incivilités sont perfectibles.

Dès le 1^{er} semestre 2023, ce sont 18 caméras qui permettront de surveiller nos bâtiments communaux mais aussi la voirie. Elles pourront également aider les autorités dans leurs enquêtes.



Philippe Crinquette, adjoint aux travaux et à l'environnement a remercié Monsieur Belleval et Monsieur Grimber, respectivement Président de la CCFI et Vice-président en charge de la voirie et des infrastructures, pour la prise en charge et la qualité des travaux de voirie réalisés par la CCFI sur le chemin du Moulin Ghyselen et le chemin Saint-Adrien.



Des travaux de nettoyage et de renforcement des berges de la becque longeant la rue de Bailleul ont été réalisés par l'USAN (Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord).

Des barrières de sécurité seront posées en novembre pour assurer la protection des piétons et des personnes qui emprunteront la piste cyclable.



La salle des sports

La salle des sports est malheureusement la cible de nombreuses et régulières dégradations intérieures et extérieures. Ces dommages causés en permanence (Tags, portes forcées, toit endommagé, matériel abîmé, structures intérieures malmenées par des coups de pieds et autres projections sur les murs....) engendrent un coût pour la municipalité et mobilisent le personnel communal. Pour faire simple et afin que chacun comprenne bien, l'argent dépensé à réparer ce qui est détérioré ne pourra pas l'être pour des achats ou des créations et à l'heure où la municipalité a lancé une étude pour rénover entièrement cette salle, l'interrogation est celle-ci : faut-il prévoir un budget pour offrir aux caestros une salle neuve et confortable ou faut-il prévoir un budget pour continuer à réparer ce qui est détruit ?

L'église - Compte-rendu des travaux au 21 octobre

La nef centrale est terminée, toiture, sous-toiture, tabatières, chéneaux :

La charpente a nécessité des réparations sur les extrémités des poutres principales ainsi que le remplacement de certains chevrons. Les bois supports de chéneaux sont neufs.

Tous les vitraux du haut ont été remis en état par un maître-verrier. Les vitraux du chœur ont été remplacés en partie et ont reçu de nouvelles grilles de protection. Les parties maçonnerie de cette nef ont été entièrement revues, certaines briques remplacées, certaines pierres restaurées et un rejointoiement complet a été fait.

La nef latérale côté place de l'église (au nord) est bien avancée :

Toiture, sous-toiture, charpente et bois de chéneaux ont été remplacés. Un nouveau chéneau a été conçu et mis en place. Le solin entre le mur de la nef centrale et la nef latérale est terminé ainsi que le solin entre la nef latérale et la tour du clocher. Une nouvelle porte a été créée et permettra de pénétrer dans l'église directement depuis la parking de la place de l'église. Aux normes PMR, d'une largeur de 1m40, cette porte constitue également une sortie de secours supplémentaire.

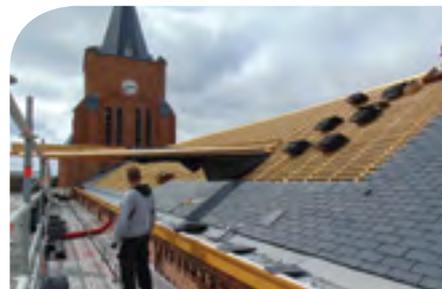
Pour ce qui concerne la partie maçonnerie, les travaux sont en phase finale et l'échafaudage sera très prochainement démonté.

La nef latérale côté mairie (au sud) :

La toiture est démontée et la remise en état de la charpente va commencer. De ce côté la charpente est plus abîmée qu'elle ne l'était côté nord. Il y a nécessité de réparations des extrémités des grosses poutres, des madriers de raccordement de fermes et le remplacement de bon nombre de chevrons est à prévoir.

Viendra ensuite la sous-toiture puis la toiture, ainsi que le chéneau et les descentes d'eau. Les vitraux seront démontés pour remise en état.

La toiture au dessus du chœur est en cours de rénovation. Des trous pour ventiler la base des murs et la base de la tour du clocher ont été percés. Ceci permettra un séchage complet de l'intérieur des murs et évitera les remontées capillaires de manière à assécher les plâtres à l'intérieur de l'église. Selon l'architecte, il faut compter environ un an pour un séchage complet.



**En partenariat avec
l'association
"Caestre en Chanteurs"**



*La carte, la petite église et l'ardoise
sont invitées aux fêtes du village*

Dans le but de booster la cagnotte de la souscription volontaire auprès de la Fondation du Patrimoine, deux animations ont été lancées par la municipalité et l'association "Caestre en Chanteurs"

Vous avez été nombreux à participer en achetant des cartes ou des ardoises. Les cartes ont beaucoup plu à tous peut-être par son côté ludique. Il semble que les enfants aient eu beaucoup de choses à dire aux citoyens du futur qui liront leurs messages et ils étaient très motivés. Les adultes souhaitent, semble-t-il, évoquer l'histoire et les souvenirs de famille associés à l'église. La vente continue et vous pouvez encore venir déposer vos messages, vos secrets, vos anecdotes dans la petite église. Elle sera déposée sous la charpente vraisemblablement après Noël.

Les ardoises : en quantité limitée, des ardoises issues du stock de celles qui couvrent aujourd'hui les toits des nefs, sont imprimées d'un magnifique visuel de l'édifice. La qualité et le rendu de l'impression sur l'ardoise ont touché et ému beaucoup de monde. L'opportunité de posséder un petit bout de l'église restaurée est également une motivation. Dès sa présentation, de nombreux caestros ont souhaité l'acquérir. Plusieurs sont encore disponibles, pensez-y pour vos cadeaux de fin d'année, il s'agit d'un collector.

Ducasse 2022, une multitude d'animations pour un véritable succès !



1



5



7



2



6



3



4

Un petit point sur la saison 2022, pour nos Archers de Caestre

La saison des compétitions démarre avec, le Championnat de France des Dames, qui se déroula à Loon Plage, le 26 Mai, où nos **2 Caestriennes ont terminé 18^{ème} et 47^{ème} sur 212 archères.**

S'en suivra le Championnat de France des adultes, du 26 Juin à Dunkerque, où, une fois de plus **M. CHOQUET Sébastien s'est démarqué à la 8^{ème} place sur 303 archers.**

Puis en vient le tour de **nos jeunes archers, de participer aux championnats de France des jeunes, le 02 juillet à Wizernes.**

Classés, en différentes catégories, ils se placent à la 41^{ème}, 46^{ème}, 58^{ème}, 69^{ème} et 111^{ème} place sur 113, dans la catégorie Minimes et **une jeune archère, dans la catégorie Poussins, se classe à la 10^{ème} place sur 43.** Notre relève est au rendez-vous !

Et le Challenge, où Caestre termine 4^{ème}, sur 82 équipes engagées.

Pour bien démarrer la rentrée, le 10 septembre a eu lieu, la Finale de la Coupe WAELS à Herzelee, où Caestre après barrage a terminé 2^{ème}, sur plus de 150 équipes engagées.

Et enfin, encore une finale à venir, puisque Caestre était en finale, de la Pharaon's Cup, le 01 octobre à Petite-Synthe.





Du 3 au 5 septembre, le comité des fêtes et l'harmonie communale nous ont gâtés. Il y en avait pour tous : musique, spectacles, promenade en petit train, fête foraine avec de nombreuses attractions, jeux, portes ouvertes au tricot et à la couture....
Même le soleil n'a pas voulu manqué ça !

- 1 et 2 - Les clubs Couture et Tricot
- 3- Concours de boules flamandes
- 4, 5 et 6 Harmonie communale, messe et concert
- 7- Spectacle
- 8- Exposition de tracteurs anciens
- 9- Tour du village en petit train
- 10- Fête foraine
- 11- Arrivée des mascottes
- 12- Feu d'artifice

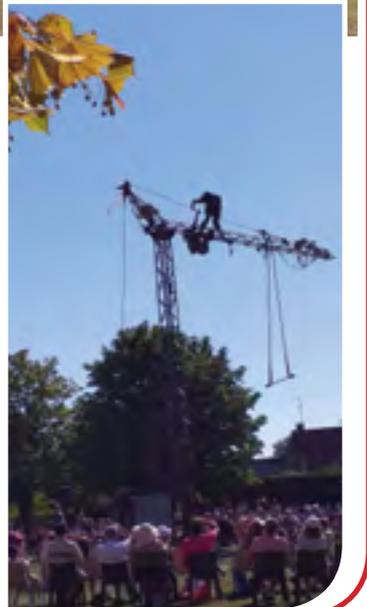


Les beaux dimanches en week-end

C'est dans plusieurs villages de Flandre que le Centre Socio Educatif d'Hazebrouck est venu proposer ces "Beaux dimanches en week-end". Des ateliers d'initiation aux arts du cirque et des spectacles gratuits pour tous.

A Caestre, c'est grâce à l'aide du comité des fêtes que nous avons pu accueillir ces artistes qui ont offert un spectacle époustouflant et une matinée atelier où les enfants ont pu découvrir et s'initier aux arts du cirque.

Vous avez été très nombreux à venir les 6 et 7 août assister au spectacle de cirque contemporain de la troupe La Burrasca. Une mise en scène originale et une série d'acrobaties allant crescendo jusqu'à nous époustoufler.



2ème dimanche de septembre - REPAS DES AINES



Plus de cent convives ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour le repas des aînés qui s'est déroulé à la salle des fêtes et à la résidence Les Tilleuls le 11 septembre.

Le repas servi fut très apprécié et la journée s'est déroulée dans une ambiance très amicale. Monsieur le Maire est allé à la rencontre de tous les invités et a remporté un succès particulier à la présentation de l'ardoise pour l'église.

Dorothee VENNIN et les membres de sa commission, aidés par les habitués bénévoles, ont assuré la réussite de cet événement grâce à une organisation très efficace et un contact très sympathique avec tous.

Inauguration du point d'accueil de la MSA



23 septembre - Inauguration du point d'accueil pluriprofessionnel de la MSA

Situé au sein de la résidence Les Tilleuls, le service fonctionne depuis plusieurs mois, mais l'inauguration officielle a eu lieu le 23 septembre dernier en présence de nombreuses personnalités.

Jean-Luc SCHRICKE, maire de Caestre, est en contact depuis plus d'un an avec les équipes de la MSA dans le cadre de la future transmission de gestion de la résidence Les Tilleuls à la fédération des MARPA. Ayant, par ce biais, appris que la MSA ne disposait plus de local pour assurer ses permanences à Hazebrouck, il a proposé à l'organisme de venir s'installer à Caestre.

Une récente réorganisation et la libération d'un logement de fonction a permis à la Mutualité Sociale Agricole de disposer de deux bureaux et d'un cabinet médical.

Monsieur Dominique VERMEULEN précise que la MSA compte 7000 adhérents sur l'ensemble de la CCFI, il est donc évident qu'il s'agit d'un service de proximité très appréciable non seulement pour les caestros mais aussi pour l'ensemble de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Monsieur le Député Pierrick BERTELOOT, présent à cette inauguration, a souligné l'importance de ce point d'accueil "à l'heure où les services publics ont tendance à disparaître".

25, 26 et 27 novembre 2022

Collecte des banques alimentaires



Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.

Banques Alimentaires



Les Banques Alimentaires collectent.

banquealimentaire.org

Les bénévoles seront présents au magasin Carrefour Contact de Caestre pour vous accueillir et collecter vos dons au profit des personnes les plus démunies. Nous comptons sur vous !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, veuillez vous inscrire sur le planning en mairie.

A tous, merci par avance pour votre participation.

30 novembre 2022

Repas par le club "La Joie de Vivre"



Un repas est programmé le 30 novembre à la salle des fêtes de Caestre à midi. Le tarif et modalités d'inscription seront communiqués 1ère quinzaine de novembre.

Ce repas se prolongera par un après-midi jeux de société ou cartes, pour ceux qui le souhaitent. Une occasion idéale de passer une bonne journée et un excellent moment de convivialité et de rencontre.

Ouvert à tous sur inscription. fabrice.bouly@nordnet.fr / 03 28 40 22 46

16 octobre, les anciens combattants de Caestre étaient présents à Notre Dame de Lorette

Le dimanche 16 octobre a eu lieu le 45^{ème} anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu de la guerre d'Afrique du Nord à Notre Dame de Lorette. Soldat qui a rejoint en 1977 ses illustres aînés, inconnus eux aussi et dont les cercueils sont exposés dans la crypte sacrée. En 1950 cette crypte a accueilli les combattants de 1939-45, puis en 1977 ceux de la guerre d'Algérie et enfin en 1980 les soldats de la guerre d'Indochine.

Ce fut l'occasion de nous retrouver parmi plus de 200 portes-drapeaux et 2000 personnes, pour la plupart an-

ciens combattants venus de toute la France et ayant pris part à cette guerre entre 1954 et 1962.

Cette journée de mémoire se termina par un repas regroupant les anciens combattants et sympathisants de l'arrondissement Hazebrouck/Bailleul.

Mr Loewenguth Olivier
votre correspondant défense.



11 novembre 2022

Commémoration de l'armistice de 1918



A l'approche des commémorations du 11 novembre et dans le cadre du devoir de mémoire nous renouvelons cette année l'intervention dans les écoles les 8 et 10 novembre après-midi pour les classes de CM1 CM2, avec comme thème "l'équipement du poilu et sa vie", moment d'échange avec les élèves sur ce conflit 1914 1918.

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

9H30 - Messe à l'Eglise de Strazeele

11H00 - Cérémonie au monument aux Morts, en présence des anciens combattants, de Monsieur le Maire, ses adjoints et ses conseillers, des élèves des écoles de Caestre et de l'harmonie communale.

12H00 - Vin d'honneur en mairie

Naissances

Zélie QUAEGBEUR, née le 28 juillet

Simon POIVRE, né le 8 août

Arthur DELLACHERIE, né le 12 septembre

Joséphine POPESCU, née le 23 septembre

Décès

Jacques DEVAUX, le 8 août

Anne-Marie LEROY née ELLEBOUDT, le 8 septembre

Henri OLIVIER, le 12 octobre

Eugénie MARSZAN née IDKOWIAK, le 15 octobre

ETAT CIVIL

Mariages

Quentin CHOTEAU et Solène PÉPIN, le 10 septembre



Abonnez vous à la page Facebook officielle de la mairie : Caestre-la-Mairie

CLUB INFORMATIQUE CAESTRE

- Envoyer des emails - Utiliser les applications du téléphone ou les logiciels de votre ordinateur - Prendre, enregistrer, ranger et envoyer des photos - ...
- Santé, énergie, banque, impôts,... aujourd'hui tout ce gère sur internet

**Ne dépendez plus des autres pour vos démarches :
venez vous initier, vous perfectionner, vous mettre à niveau
aux ateliers du Club Informatique de Caestre.**

**Ateliers le jeudi de 9h30 à 11h30
ancien presbytère - 48 rue du G^{al} de Gaulle**

Vous avez besoin d'aide mais vous n'avez pas la possibilité d'assister aux ateliers, posez votre question par courrier à l'adresse ci-dessus à l'attention du club informatique, en précisant votre nom et vos coordonnées (tél / email).

**Contact : Alain Bafcop
Tél 03 28 40 27 57 - al.bafcop@free.fr**

Mairie, on garde le contact

Tous les comptes rendus des réunions de conseil sont sur le **SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE** :

<http://www.caestre.fr/fr/comptes-rendus>

Panneau lumineux, des informations en temps réel

TELECHARGEZ L'APPLICATION CENTOLIVE et consultez les annonces du panneau sur votre téléphone !

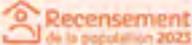
Facebook - CAESTRE LA MAIRIE, page officielle de votre mairie

Offres d'emploi, liens pratiques et messages de différents organismes, informations CCFI et Préfecture....

Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.

SOYEZ INFORMES, ABONNEZ VOUS A LA PAGE !

4 postes à pourvoir :
Vous souhaitez être agent recenseur :
tous les renseignements et
dépôt de candidature en mairie.



Le recensement démarre le 19 janvier !
Vous serez prévenu par votre mairie.





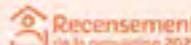
Le recensement de la population, c'est gratuit !
Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.





Le recensement de la population, c'est utile pour les communes !
Le budget de votre commune dépend du nombre de ses habitants et de sa composition.





Le recensement de la population, c'est utile pour tous !
Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...

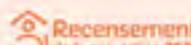




Comment me recenser ?
Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.



lerecensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est sûr !
Vos données sont protégées : seul l'Insee y a accès, et est tenu au secret statistique.





Le recensement par internet, c'est simple !
Recensez-vous en ligne, et gagnez du temps.



lerecensement-et-moi.fr




Vous vivez à plusieurs endroits au cours de l'année ?
Vous êtes recensé dans la commune de votre résidence principale.